

MasterRoc SLF 41

Agent moussant pour le conditionnement des sols en tunnelier

Description

Le MasterRoc SLF 41 est un agent moussant renforcé de polymères spécialement utilisé pour le conditionnement des sols dans les tunneliers à pression de terre.

Domaines d'application

- Amélioration du marinage dans les terrains grossiers
- Conçu pour les sols contenant de faibles quantités de fines particules et de grandes quantités d'eau

Propriétés

- Amélioration de la plasticité des sols
- Amélioration de l'extraction et du transport du terrain excavé (marinage)
- Respectueux de l'environnement

La mousse générée avec le MasterRoc SLF 41 et mélangée avec le sol, apporte les avantages suivants :

- Réduction de la perméabilité du terrain
- Augmentation de la cohésion et de l'étanchéité au front de taille ce qui permet un meilleur contrôle des pressions en tête et dans la chambre d'abattage. Diminution des frictions et de l'abrasion en tête de coupe, entraînant une réduction de l'usure des outils de coupe, de la puissance et améliore les conditions de marinage dans la vis.
- Diminution de l'aspect collant de certains sols : diminution des risques de blocage dans la chambre et dans la vis
- Dans le cas de terrains durs : suppression des poussières liées à l'extraction

Procédure d'application

La mousse est produite par dispersion d'air dans une solution aqueuse contenant le MasterRoc SLF 41 au moyen d'un générateur de mousse. La solution moussante résultante est stable. La composition de la mousse, le coefficient d'expansion et le coefficient d'injection dépendent des conditions géologiques et hydrogéologiques rencontrées.

Dans tous les cas, il est recommandé d'effectuer au préalable, en laboratoire, des mélanges avec des prélèvements de sol afin de choisir l'agent moussant et éventuellement le polymère adéquat ainsi que les ratios de composition (nous consulter).

Consommation

En général, le MasterRoc SLF 41 est utilisé à 2 - 3 % dans la solution aqueuse (dosage typique 2 à 6 %)

Le MasterRoc SLF P1 ou MasterRoc SLF P2 sont compatibles et peuvent être ajoutés afin de renforcer la mousse et ajustés aux conditions d'extraction et de marinage.

Conditionnement

Le MasterRoc SLF 41 est disponible en fût de 200 Kg, container de 1 000 Kg ou vrac.

Durée de vie

Le MasterRoc MasterRoc SLF 41 a une durée de vie de 12 mois.

Stockage

Les MasterRoc SLF 41 doit être stocké à une température comprise entre + 5° C et + 35° C maximum dans son emballage d'origine, à l'abri du gel.

Précautions d'emploi

Le MasterRoc SLF 41 ne contient aucune substance dangereuse. Les précautions d'usage en matière de manipulation de produits chimiques doivent être observées. Utiliser l'Équipement de Protection Individuel (EPI) nécessaire (combinaison, gants et lunettes de protection) lors de la manipulation du MasterRoc SLF41.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux, en cas de contact avec la peau, laver soigneusement à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, utiliser un rince-œil rempli d'une solution d'acide borique et consulter un médecin. En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.

Pour plus d'informations, consulter la fiche de données de sécurité.

MasterRoc SLF 41

Caractéristiques

| | |
|-----------------------|---------------|
| Aspect | Liquide |
| Couleur | Incolore |
| Densité (à + 20° C) | 1,035 à 1,045 |
| pH (à + 20° C) | 6,5 à 7,5 |
| Solubilité dans l'eau | Totale |

BASF Construction Chemicals France SAS a couvert sa responsabilité civile tant en exploitation qu'après livraison de ses produits par une police d'assurance souscrite auprès de la Compagnie HDI Gerling France. Les garanties de cette police sont complétées par la police "parapluie" responsabilité civile du Groupe souscrite auprès de la société d'assurances HDI Gerling Allemagne.

BASF Construction Chemicals France SAS

Z.I. Petite Montagne Sud - 10, Rue des Cévennes - Lisses - 91017 Evry Cedex
Tél. : 01 69 47 50 00 Fax : 01 60 86 06 32 <http://www.basf-cc.fr> www.ugc.basf.com

Nos fiches techniques ont pour objectif de vous conseiller d'après nos connaissances les plus récentes, nous nous réservons donc le droit de modifier à tout moment le contenu de celles-ci.

L'emploi des produits doit être adapté aux conditions spécifiques à chaque situation. Pour toute précision complémentaire, nous vous conseillons de prendre contact avec l'une de nos agences BASF Construction Chemicals France.

Conformément à la réglementation en vigueur, nos Fiches de Données de Sécurité (FDS) sont transmises automatiquement (par courrier postal ou électronique) aux clients livrés. En dehors de cette situation, contacter votre chargé de Clientèle pour tout autre besoin de FDS.